



COUPURE D'ELECTRICITE ACCIDENTELLE

Ce mercredi 05 août 2026, dans le cadre des travaux de raccordement au réseau de géothermie, réalisés au niveau du rond-point du quartier Centre de Détention du **Centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis**, un câble électrique a malheureusement été sectionné, provoquant une coupure d'alimentation sur une partie importante du site.

Cette interruption a notamment privé le Mess du personnel d'électricité pendant plusieurs heures, empêchant de nombreux collègues de pouvoir se restaurer dans des conditions normales.

Force Ouvrière Justice tient à souligner la réactivité des équipes techniques, qui se sont immédiatement mobilisées afin de résoudre cet incident. Grâce à leur professionnalisme, le courant a pu être rétabli aux alentours de 13 h 40, limitant ainsi la durée des perturbations.

Cet événement met néanmoins en lumière une véritable faille de la continuité de service de notre établissement : **l'absence d'un groupe électrogène de secours** permettant d'assurer la continuité du fonctionnement du Mess du personnel en cas de coupure électrique.

Pour **Force Ouvrière Justice**, il est indispensable de tirer les enseignements de cet incident. Les personnels ne doivent plus subir les conséquences d'une panne de cette nature, qu'elle soit accidentelle ou liée à un événement plus grave.

Force Ouvrière Justice demande donc **l'installation d'un groupe électrogène de secours au Mess du personnel**, afin de garantir la continuité du service, préserver les conditions de restauration des agents et anticiper toute nouvelle interruption d'alimentation électrique.

Force Ouvrière Justice restera particulièrement vigilante sur les suites qui seront données à cette demande légitime

Adresse du Bureau local :
05 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.cp-fleury-mérogis@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](#)

SLP FO Justice Fleury-Mérogis
Le 05 août 2026